

PARCOURS & DÉFINITIONS

Enfants à besoins
spécifiques :

**POUR UN ACCUEIL INCLUSIF
DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE**



CREscEndo
GroupeSOS

STRATÉGIE
DE PRÉVENTION ET
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ


PRÉFET
DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale Interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DRIEETS)

REPÉRAGE & DIAGNOSTIC

LES DIFFÉRENTS PROFESSIONNELS

LE CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Le centre de PMI est un service de santé publique géré par le département. Il accueille gratuitement les parents et les enfants de moins de 6 ans. On peut y suivre sa grossesse, bénéficier de consultations après l'accouchement et du suivi médical de bébé. Des ateliers en groupe permettent d'échanger avec d'autres parents et professionnels.

LE PÉDIATRE

Le pédiatre est un médecin spécialisé dans la santé des nourrissons, des enfants et des adolescents.

Le médecin de PMI ou le pédiatre pose un diagnostic ou oriente vers des spécialistes et/ou des professionnels paramédicaux pour évaluer plus précisément les difficultés rencontrées avant de poser un diagnostic.

LES MÉDECINS SPÉCIALISTES

Le médecin spécialiste participe au bien-être et à l'amélioration de la santé de l'enfant dans un domaine précis : pédopsychiatre, neuropédiatre, ORL, ophtalmologue, pneumo-pédiatre, etc.

LES PROFESSIONNELS PARAMÉDICAUX

L'ORTHOPHONISTE : il intervient sur la prévention, l'évaluation et le traitement des troubles du langage oral et écrit et de la communication, des fonctions oro-myo-faciales (ventilation, déglutition, phonation et mastication) des autres activités cognitives dont celles liées à la phonation, à la parole, au langage oral et écrit, à la cognition mathématique.

LE PSYCHOMOTRICIEN : il est spécialiste des troubles psychomoteurs. Sa mission consiste à dépister, prévenir et prendre en charge des difficultés motrices, psychologiques, émotionnelles, affectives ou cognitives vécues et exprimées par le corps, et qui se manifestent dès lors qu'une personne n'arrive plus à s'adapter à son environnement.

L'ORTHOPTISTE : il dépiste, analyse et traite les troubles visuels, qu'ils soient d'origine moteurs, sensoriels ou fonctionnels. Il évalue également les capacités visuelles, effectue des examens d'exploration (photos du fond d'œil, mesure de la tension oculaire, évaluation du champ visuel).

LE KINÉSITHÉRAPEUTE : il intervient dans la promotion de la santé, la prévention, le diagnostic kinésithérapique et le traitement des troubles du mouvement ou de la motricité de la personne déficientes ou des altérations des capacités fonctionnelles.

L'ERGOTHÉRAPEUTE : il intervient dans la rééducation via des activités thérapeutiques pour augmenter les capacités de la personne, et la réadaptation pour compenser les incapacités (préconisation d'aides techniques, technologiques, humaines).

LE PSYCHOLOGUE : il intervient dans l'évaluation et le traitement des troubles émotionnels, comportementaux et psychiques. Professionnel de la santé mentale, sa mission consiste à écouter, accompagner et aider les individus à surmonter leurs difficultés, en utilisant des approches thérapeutiques adaptées à leurs besoins.

LES DIFFÉRENTES INSTITUTIONS MÉDICO-SOCIALES

Un suivi thérapeutique peut être mis en place soit auprès d'une institution médico-sociale, soit en libéral avec les professionnels mentionnés précédemment.

L'UNITÉ PARENT-BÉBÉ

L'unité parent-bébé est spécifiquement dédiée aux soins psychiques du bébé, à la prévention des troubles du développement de la parentalité et des interactions précoces entre les parents et leur bébé. Le travail se centre sur le développement psychique du bébé, la construction du lien parents-bébé et l'accompagnement de la parentalité.

LA PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION (PCO)

La PCO s'adresse au jeune enfant de moins de 6 ans pour lequel l'entourage et/ou le médecin constate des écarts inhabituels de développement. Ils peuvent être les signes d'un possible trouble du neuro-développement (TND) comme un trouble du spectre de l'autisme (TSA), un trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyper activité (TDAH), un trouble DYS (dyslexie, dyspraxie, dysorthographe, dysphasie), un trouble du développement intellectuel. La PCO a pour objectif de permettre à la famille d'avoir accès à des soins et rééducations de professionnels le plus tôt possible, sans attendre d'avoir un diagnostic complet. C'est le médecin qui adresse l'enfant à la PCO sur prescription.

LE CENTRE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE (CAMSP)

Le CAMSP est un établissement médico-social chargé de la prise en charge précoce des problématiques de handicap chez l'enfant de moins de 6 ans présentant des difficultés ou des retards dans son développement. Il accompagne les parents dans le diagnostic, la prévention, le traitement et la rééducation de leur enfant. Il permet la mise en place d'une aide spécialisée destinée à l'enfant comme à ses parents, et d'un traitement visant à faciliter l'adaptation dans les milieux familial, social et scolaire, ainsi qu'un suivi par des consultations, des séances individuelles ou de groupe.

LE CENTRE MÉDICO- PSYCHOLOGIQUE (CMP)

Le CMP est un lieu de soins public qui offre des consultations médico-psychologiques et sociales à l'enfant et à sa famille. Chaque CMP est composé d'une équipe pluridisciplinaire qui regroupe des soignants (médecins psychiatres, psychologues cliniciens, infirmiers, orthophonistes, psychomotriciens) et des travailleurs sociaux (assistants de service social, éducateurs).

LE SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALE ET DE SOINS À DOMICILE (SESSAD)

Le SESSAD offre un soutien et une assistance aux familles en accompagnant l'enfant atteint de déficiences intellectuelles, motrices ou sensorielles (auditive, visuelle), en favorisant son inclusion en milieu de garde ou à l'école et son autonomie. Les services sont adaptés aux besoins de chaque enfant et comprennent des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques. L'affectation d'un enfant vers un SESSAD est décidée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES & AIDES FINANCIÈRES

Le dépôt d'un dossier auprès de la maison départementale des personnes handicapées permet la reconnaissance du handicap et la mise en place d'éventuelles aides financières, matérielles et humaines.

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

La MDPH évalue les besoins de l'enfant et transmet ses résultats à la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées qui décidera de l'attribution des aides, des droits et des prestations ou d'orientations médico-sociales ou scolaires.

L'ALLOCATION D'ÉDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPÉ (AEEH)

L'AEEH est une aide financière destinée à couvrir les dépenses liées à la situation de handicap de l'enfant de moins de 20 ans. Versée aux parents, elle peut être complétée par une majoration pour parent isolé et par des compléments pour compenser des surcoûts et des pertes de salaires en fonction du niveau de handicap de l'enfant.

SITES GÉNÉRALISTES SUR LE HANDICAP

Site d'informations officiel pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants
www.monparcourshandicap.gouv.fr

Média indépendant d'informations autour du handicap et de la perte d'autonomie
www.handicap.fr

Campagne d'information et de sensibilisation sur les troubles du développement du jeune enfant, de la naissance à l'âge de six ans
www.handicap-agir-tot.com

Site d'informations créé par l'association Une Souris Verte
www.enfant-different.org

Site de l'association des familles d'enfants handicapés
www.afeh.net

Site de l'association LÉA (Lutter Écouter Accompagner), un dispositif de soutien et d'appui à la parentalité des aidants et des familles
www.asso-lea.org

SITES SPÉCIFIQUES SELON LE TYPE DE HANDICAP

HANDICAP SENSORIEL (AUDITIF)

Site de la fédération des associations nationales de parents d'enfants sourds ou malentendants (ANDEPA)

www.anpeda-federation.fr

Site de l'Association Nationale de Parents d'Enfants Sourds (ANPES)

www.anpes.org

Site de l'association Action Connaissance FOrmation pour la Surdit  (ACFOS)

www.acfos.org

Site de l' cole des Parents d'Enfants Sourds d' le-de-France

www.parents.epe-idf.com/ecole-parents-enfants-sourds-malentendants

HANDICAP SENSORIEL (VISUEL)

Site de l'union nationale des aveugles et d ficients visuels (UNADEV)

www.unadev.com

Site de l'association nationale des parents d'enfants aveugles (ANPEA)

www.anpea.asso.fr

Site de l'association des parents d'enfants d ficients visuels (APEDV)

www.apedv.org

Magazine d'informations sur le handicap visuel

www.lumen-magazine.fr

HANDICAP MOTEUR

Site de l'APF France Handicap

www.apf-francehandicap.org

CRESCENDO - L'ACCUEIL INCLUSIF DES JEUNES ENFANTS   BESOINS SP CIFIQUES - LEXIQUE

TROUBLES NEUROD VELOPPEMENTAUX (TSA)

Vid os d'information pour les aidants d'enfants autistes

www.deux-minutes-pour.org

Webdocumentaire pour d tecter les premiers signes de l'autisme

www.autisme-les-premiers-signes.org

Centre de ressources autisme  le-de-France (CRAIF)

www.craif.org

Site de la Maison de l'Autisme

www.maisondelautisme.gouv.fr

Site de l'association Autisme en  le-de-France

www.autisme-en-idf.org

Site de l'association Autisme France

www.autisme-france.fr

TROUBLES NEUROD VELOPPEMENTAUX (DYS)

Site de l'association Dyspraxies France Dys

www.dyspraxies.fr

Site de la f d ration dyspraxique mais fantastique

www.dyspraxie.info

Site de la f d ration fran aise des dys

www.ffdys.com

Site de l'association Avenir Dysphasie France

www.aad-france.dysphasie.org

Site de l'association Avenir Dysphasie - Makaton

www.makaton.fr

Site de l'association APEDA France

www.apeda-france.com

TROUBLES NEUROD VELOPPEMENTAUX (DI)

Site de l'association Les Papillons Blancs

www.lespapillonsblancsdeparis.fr

Site de l'UNAPEI

www.unapei.org

MALADIES G N TIQUES

AFM-T l thon

www.afm-telethon.fr

Site de Trisomie 21 France

www.trisomie21-france.org

Site de la Fondation J r me Lejeune

www.fondationlejeune.org

Site de l'association Valentin APAC

www.valentin-apac.org

Site de l'association Alliance Maladies Rares

www.alliance-maladies-rares.org

TROUBLES NEUROLOGIQUES

Site de l'association  pilepsie France

www.epilepsie-france.com